

ARRONDISSEMENT

du 22 mai 2023

L'An deux mille vingt-trois et le vingt-deux mai

CANTON
Albi-Sud

Nombre de conseillers

En exercice 13

Présents 9
Votants 9

Le Conseil Municipal de la commune de SALIES étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale du 16 mai 2023, sous la présidence de Jean-François ROCHEDREUX, le Maire.

Etaient présents : Jean-François ROCHEDREUX, Valérie JACQUET, Virginie GOURMANEL, Jacky MIQUEL, Nathalie BRULANT, Bruno GASCON, Raymond CHAPPERT, Florence CABROL et Bernard TOMINET.

Excusés : David FERRÉ, Bruno LACHENAUD, Thierry VAREILLES, et Florence VOGEL

<p style="text-align: center;">DEMANDE D'UN FONDS DE CONCOURS AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU GRAND ALBIGEOIS RÉNOVATION DES FAÇADES DE L'ÉGLISE DE LA COMMUNE DE SALIÈS</p>
--

Monsieur le Maire expose :

Le pacte financier et fiscal de solidarité 2022-2025 met en avant la bonne santé financière générale du bloc local (situation financière consolidée entre communauté d'agglomération et communes membres).

Le diagnostic financier indique par ailleurs que la communauté d'agglomération de l'Albigeois a su conserver des marges de manœuvre importantes. Un rééquilibrage de l'investissement avec une prise en charge majorée des dépenses du territoire par la communauté d'agglomération de l'Albigeois a ainsi pu être envisagé, ainsi que le versement de fonds de concours d'investissement aux communes.

Ce fonds de concours doit financer la réalisation ou le fonctionnement d'un équipement. Le montant versé à un projet ne peut dépasser 50% de la charge nette des subventions du bénéficiaire.

L'enveloppe 2022-2025 du fonds de concours pour la commune de Saliès s'élève à **114 151 €**. Les montants des enveloppes par commune ont été définis par pondération en fonction de différents indices (population, ressources, charges, voirie...).

Vu la décision du Conseil Communautaire en date du 8 février 2022 adoptant le dispositif de fonds de concours en faveur des communes de la communauté d'agglomération du Grand Albigeois,

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver la demande de fonds de concours pour la réalisation du projet suivant :

RÉNOVATION DES FAÇADES DE L'ÉGLISE DE LA COMMUNE DE SALIÈS

Décrépissage des façades, au creusement des joints, sablage des façades, rejointoiement des parties pierres et briques.

Opération	Montant HT	Fonds de concours escomptés (50%)	Autofinancement (50%)
Rénovation façades	8 950	4 475	4 475
Travaux de zinguerie	5 910,20	2 955,10	2 955,10
Nettoyage toiture	3 200	1 600	1 600
TOTAL	18 060,20	9 030,10	9 030,10

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ

ADOPTE la demande de fonds de concours relative à cette opération.

SOLLICITE l'aide de la communauté du Grand Albigeois au titre du fonds de concours 2022-2025, au taux maximum de 50%.

CHARGE Monsieur le Maire de toutes les démarches pour la bonne réalisation des présentes.

Certifié conforme au Registre.

Ainsi fait et délibéré à Saliès, le 22 mai 2023.

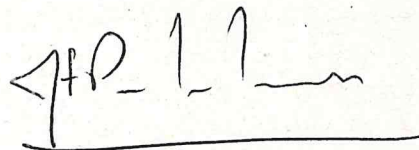
Le secrétaire de séance



Jacky MIQUEL



Le Maire



Jean-François ROCHEDREUX

Transmise en Préfecture et mise en ligne le 13 JUL. 2023